

Concertation citoyenne Le jour d'après

Synthèse des contributions à mi-parcours

lejourdapres.parlement-ouvert.fr



Le jour d'après

La concertation citoyenne en quelques chiffres

La consultation









+1 200

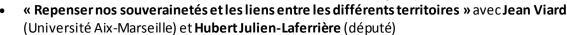
participants



Les ateliers thématiques

<u>Déjà 5 ateliers avec des experts</u>

- « Quelle stratégie numérique face à la crise ? » avec Sébastien Soriano (ARCEP),
 Mathilde Bras (FING), et Paula Forteza (députée)
- « Quelles premières leçons à tirer de la crise? » avec Laurent Berger (CFDT) et Matthieu Orphelin (député)
- « Quelle politique d'accueil et d'immigration mettre en place pour la France du jour d'après ? » avec Pascal Brice (ancien directeur OFPRA), Carine Rolland (Médecins du Monde), et Aurélien Taché (député)



Vendredi de la Transition « L'eau : une gestion stratégique » avec Frédérique Tuffnell (députée et présidente du GE "Eau et biodiversité"), Gérard Payen (vice-président du Partenariat Français Pour l'Eau), Jennifer De Temmerman (députée) et Alain Dubois (président des Acteurs Régionaux du Développement Durable).

Retrouvez en annexe les ateliers à venir

Le hackathon

Développeurs, datascientists ou amateurs de code s'allient pour concevoir des projets concrets et collaboratifs dans le cadre de notre hackathon Le Jour d'après.

33 projets concrets en cours.



Les grands débats

La souveraineté sanitaire

La crise sanitaire actuelle et les manques d'équipements de protection ont mis au premier plan la dépendance de la France aux productions des pays étrangers. C'est pourquoi les discussions sur la relocalisation en France, ou à l'échelle européenne, des productions stratégiques comme le gel hydroalcoolique, les médicaments, les masques et autres équipements de protection ont attiré beaucoup de participants.

La sobriété et la lutte contre le gaspillage

La sobriété est abordée dans plusieurs thèmes. Selon les citoyens il est nécessaire de diminuer la quantité de déchets en diminuant leurs productions (consigne, taxe sur le suremballage), en augmentant la durée de vie des appareils électroniques ou électroménagers et en améliorant le recyclage. Il est également utile de développer la sobriété économique en encadrant plus durement la publicité des secteurs polluants et les transactions financières.

Davantage de démocratie participative

Le partage du pouvoir est évoqué à plusieurs reprises en particulier l'implication des citoyens dans les prises de décisions locales ou nationales en développant des assemblées citoyennes ou le référendum (RIP ou RIC).

Les mobilités et le télétravail

La question des mobilités est évoquée à plusieurs reprises, en favorisant les modes de déplacements les plus vertueux pour l'environnement (développement du vélo, taxe sur les vols intérieurs, fiscalité écologique) sans que cela ne se fasse au détriment des territoires plus ruraux (développement du réseau ferroviaire, piste cyclable entre intercommunales). Un débat important dans le thème du Travail a été le sujet du télétravail.

Le revenu universel et la lutte contre la pauvreté

Le sujet du revenu universel est ressorti dans de nombreuses discussions dans les thèmes du Travail, de la Solidarité et du Partage des Richesses. Il serait un des moyens pour lutter contre les inégalités, parmi d'autre comme la hausse des plus bas salaires et le plafonnement des plus hauts.

Davantage d'humanisme et de solidarité

La crise sanitaire et la baisse de l'activité économique ont mis en valeurs de nouvelles formes de solidarités entre citoyens. Il est logique de les retrouver dans les discussions comme l'apprentissage à l'école des valeurs humanistes et de vivre ensemble dans le thème Education, la valorisation du travail associatif et du bénévolat dans le thème des Solidarités et même dans le thème Santé en mettant fin aux logiques budgétaires dans le système hospitalier public.

Relocaliser l'alimentation

Dans cette même optique de souveraineté sanitaire la question de la relocalisation alimentaire a été beaucoup discutée. Par exemple en favorisant une agriculture locale et en circuit court, en apprenant aux enfants à consommer mieux en développant des potagers dans les écoles et favoriser la production locale dans les cantines scolaires.

Valoriser les professions essentielles

La situation actuelle met en valeur les professions les plus essentielles à une nation. C'est pourquoi les débats, dans la plupart des thèmes, proposent de revaloriser financièrement les professions vitales, en particulier les professions de santé, d'aide à la personne et les agriculteurs.



Les mesures les plus débattues, les plus commentées

Ces trente propositions font l'objet d'une double grille de lecture :

- Elles reprennent les propositions les plus votées indistinctement des thèmes (avec parfois un effort de regroupement entre des propositions similaires).
- Elles sont complétées par les propositions les plus soutenues relativement dans chaque catégorie, même si celles-ci ne sont pas les plus soutenues en valeur absolue.

A ce stade, elles ne représentent pas les propositions soutenues par les 65 parlementaires et l'ordonnancement suit celui des thèmes et non celui des votes :

- Établir une indépendance sanitaire en relocalisant la production de matériel médical et de médicaments
- Revaloriser le salaire de 200 euros/mois pour les aides à domicile, aides-soignantes, infirmières et autres agents hospitaliers de catégorie B et C
- Développer la prévention en matière sanitaire en arrêtant notamment le gaspillage de médicaments, en accentuant sur une alimentation et une eau saine pour tous, en favorisant l'activité sportive
- 4 Réinvestir massivement dans la santé et la recherche en ré-ouvrant des lits
- Créer un véritable revenu universel, dès l'âge de 18 ans, pour lutter contre le nonrecours aux droits et protéger les personnes les plus précaires
- 6 Développer le télétravail partiel pour tous les secteurs qui le permettent
- Valoriser les métiers essentiels à la nation : métiers du soin, agriculteurs, enseignants, caissières, livreurs, travailleurs sociaux...
- Encourager les pédagogies libres et alternatives fondées sur le développement personnel de l'enfant, ainsi qu'une éducation fondée sur le respect de l'environnement
- 9 Renforcer l'école publique en diminuant le nombre d'élèves par classe
- Valoriser les filières professionnelles et l'apprentissage
- Interdire l'obsolescence programmée, taxer les emballages inutiles et non recyclables, consigner le verre et mettre en place un plan « zéro plastique »
- 12 Permettre l'échange et la vente de semences paysannes



- Soutenir massivement le développement de projets alimentaires territoriaux, pour une agriculture locale, de qualité et en circuit court, incluant la permaculture en milieu urbain
- 14 Encadrer strictement la publicité dans l'espace public
- Mettre en place un congé parental plus équilibré entre les femmes et les hommes
- 16 Favoriser l'extension nationale d'un réseau de garde-mangers solidaires
- 17 Mettre en place l'apprentissage du bénévolat à l'école
- 18 Créer un grand plan de sobriété numérique
- 19 Lutter contre l'illectronisme
- Expérimenter le tirage au sort dans les institutions représentatives et prendre en compte le vote blanc
- 21 Renforcer la régulation sur les lobbys
- Relocaliser la production de produits de première nécessité en France et Europe
- Développer les mobilités à faible émission (vélo et train de proximité) et ne pas inciter à l'utilisation de moyens de mobilités polluantes (avion, voiture)
- Renforcer de 5 milliards par an les investissements des collectivités territoriales en faveur de la transition écologique
- 25 Mettre en place un Green New Deal au niveau européen
- Investir en faveur d'une égalité sociale et économique entre les territoires et favoriser une implication accrue des citoyens dans les prises de décisions locales.
- Ajouter au PIB un jeu d'indicateurs sociaux et environnementaux et les intégrer dans le cadre d'investissements économiques massifs
- 28 Abandonner les subventions aux énergies fossiles
- Améliorer la justice fiscale (renforcement de l'IFI ou retour d'une forme d'ISF, plus grande progressivité des impôts existants, lutte contre la fraude fiscale, ...)
- Mieux réguler la finance (loi sur les transactions financières, interdiction du trading haute fréquence)



La méthode appliquée et les objectifs de résultats

La catastrophe du Covid 19, par son ampleur et sa vitesse, doit nous obliger à repenser nos sociétés.

Comme après chaque événement bouleversant (guerres, crises économiques, catastrophes naturelles et sanitaires), une remise en cause profonde de nos fondamentaux sociaux, de nos échelles de valeurs et de notre mode de production se pose.

Aujourd'hui, cette crise sanitaire doit nous convaincre qu'un autre monde est possible et que celui-ci devra impérativement être **plus écologique**, **plus démocratique**, **plus solidaire**.

Repenser notre société, notre système de gouvernance, nos priorités, nos services publics, ne doit pas être la responsabilité des seuls élus et responsables politiques. C'est pourquoi nous avons lancé le 4 avril 2020 la plateforme de consultation et d'action Le Jour d'après.

Pendant un mois, citoyens, travailleurs, associatifs, syndicalistes, experts, élus, chacun peut y faire part de ses réflexions, partager des initiatives qui fonctionnent et des propositions concrètes, débattre, voter, pour bâtir le monde d'après.

Un rendu neutre et synthétique sera publié avant le 15 mai. Nous débuterons ensuite une seconde phase du travail : avec les 65 parlementaires cosignataires de l'appel, nous allons sélectionner 20 propositions parmi celles qui nous sembleront à la fois les plus ambitieuses les plus pertinentes et/ou les plus soutenues par les citoyens, afin de les porter collectivement et politiquement.

Soyons ambitieux et audacieux pour nous-même et pour notre planète.

Liste des parlementaires signataires :

Alauzet Eric (25); Anato Patrice (93); Atger Stéphanie (91); Bagarry Delphine (04); Balanant Erwan (29); Baichère Didier (78); Barbier Frédéric (25); Bouillon Christophe (76); Bournazel Pierre-Yves (75); Cariou Emilie (55); Chapelier Annie (30); Chiche Guillaume (79); Claireaux Stéphane (97500); Clément Jean-Michel (86); Dantec Ronan (44); de Courson Yolaine (21); de Temmerman Jennifer (59); Do Stéphanie (77); Dumas Frédérique (92); Dupont Stella (49); Durand Pascal (Député européen); Forteza Paula (FDE); Gaillot Albane (94); Garot Guillaume (53); Granjus Florence (78); Hammouche Brahim (57); Hayer Valérie (Députée européenne); Janvier Caroline (45); Josso Sandrine (44); Julien-Laferrière Hubert (69); Kerlogot Yann (22); Kheder Anissa (69); Kuric Aina (51); Laabid Mustapha (35); Labbé Joel (56); Lazaar Fiona (95); Lambert François-Michel (13): Le Feur Sandrine (29); Maquet Jacqueline (62): Meynier-Millefert Marjolaine (38); Molac Paul (56); Muschotti Cécile (83); Orphelin Matthieu (49); Pancher Bertrand (55); Park Zivka (95); Pételle Bénédicte (92); Petit Valérie (59); Pompili Barbara (80); Potier Dominique (54); Provendier Florence (92); Racon-Bouzon Cathy (13); Raphan Pierre-Alain (91); Rilhac Cécile (95); Rossi Laurianne (92); Sarles Nathalie (42); Sage Maina (987); Sommer Denis (25); Taché Aurélien (95); Toutut-Picard Elisabeth (31); Touraine Jean-Louis (69); Thillaye Sabine (37); Tuffnell Frédérique (17); Untermaier Cécile (71); Villani Cédric (91); Wonner Martine (67)



Annexes

Agenda des ateliers Le jour d'après

Mercredi 22 avril à 17h30 : Le Jour d'après sera celui de l'accès et au maintien à un logement décent

Avec:

- Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre
- Catherine Sabbah, Fondatrice de l'Institut des hautes études pour l'action dans le logement (Idheal)
- mediateur : Aurélien Taché

Jeudi 23 avril à 17h30 : Démocratie à l'épreuve de la crise : comment renouveler le pacte démocratique le Jour d'Après ?

Avec:

- Loïc Blondiaux, professeur de sciences politiques et membre du comité de gouvernance de la Convention Citoyenne pour le climat
- Hélène Landemore, professeure en sciences politiques à l'université de Yale, spécialiste de la démocratie
- Paula Forteza, députée cofondatrice de la consultation Le Jour d'Après et spécialiste du numérique et de la participation citoyenne

Lundi 27 avril à 18h30 : L'Europe doit-elle muter pour faire face à la crise du Covid-19, et dès le jour d'après face à l'urgence climatique ?

Avec:

- Laurence Tubiana, Présidente de la European Climate Foundation (ECF), membre du Haut Conseil pour le Climat, Présidente du Conseil d'administration de l'Agence française de développement (AFD) et ancienne ambassadrice pour les négociations de l'Accord de Paris en 2015.
- Modération par Pascal Durand, député européen

Mercredi 29 avril à 18h : Il suffira d'une crise ... pour que les droits des femmes soient remis en question : et maintenant, on fait quoi ?

Avec:

- Françoise Milewski, économiste à l'OFCE et co-responsable du programme PRESAGE
- Ghada Hatem, gynécologue et fondatrice de la Maison des femmes de Saint-Denis.
- Modération par Albane Gaillot, député





Relations presse : tous les parlementaires signataires de l'appel peuvent être contactés. Pour la coordination de l'opération, contacts : <u>aurelien.tache@assemblee-nationale.fr</u>, <u>paula.forteza@assemblee-nationale.fr</u>, <u>matthieu.orphelin@assemblee-nationale.fr</u>